

Lettre de la formation des enseignants, avril 2016

Cette lettre a été élaborée par le comité FDE du SNESUP-FSU

Geneviève Allain, Michèle Artaud, Thierry Astruc, Marie-France Carnus, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Sabine Evrard, Marie-France Le Marec, Konstanze Lueken, Pierre Sémidor avec la collaboration de Claire Pontais du SNEP-FSU

ÉVALUATION DES M2 MEEF : LE GRAND BAZAR

Un rapide tour d'horizon sur les modalités d'évaluation des masters MEEF fait apparaître des situations très différentes :

- mise en place de session de rattrapage... ou non ;
- compensation entre (certaines) UE, à l'intérieur des UE... ou non ;
- organisation des UE sous forme de contrôle continu intégral (donc deux ou trois notes) ou d'un examen terminal ;
- possibilité de soutenir le mémoire en septembre ou obligation de soutenance avant juin.

On voit que certain-es étudiant-es sont très pénalisés-es si leur ESPÉ ne prévoit ni rattrapage, ni compensation, ni possibilité de soutenance en septembre... Ces inégalités de traitement dans des masters MEEF posent question. Le risque est double : une élimination brutale sans aucune possibilité que l'étudiant s'améliore, alors même que la difficulté peut être survenue très tôt dans l'année... Ou bien, et c'est aussi ce que vivent les équipes actuellement, une pression exercée sur les enseignant-es pour remonter les notes.

Face à ces inégalités, deux principes doivent être réaffirmés : possibilité de dérogation pour soutenance tardive à la rentrée de septembre ; refus d'une évaluation « one shot ».

ESPÉ DE BORDEAUX : CHRONIQUE D'UNE DESTRUCTION ANNONCÉE

Depuis sa création le 1^{er} septembre 2013, l'ESPÉ d'Aquitaine vit des jours très difficiles en raisons d'enjeux qui souvent la dépassent mais affaiblissent les formations en épuisant les personnels et en laissant les étudiants insatisfaits.

Dès ses débuts, le CE a été placé sous la présidence de l'ancien recteur J.-L. Nembrini qui venait de prendre sa retraite mais est devenu membre désigné par le rectorat. En alliant les voix des universités intégratrice et partenaires à celles du rectorat, ce CE a, contre l'avis des élus étudiants et des personnels permanents, imposé un directeur qui se présentait comme ne connaissant ni la formation des enseignants ni le dossier d'accréditation. Malgré l'adresse des formateurs au ministre V. Peillon, l'alertant sur les faiblesses et les dangers pour l'avenir de la formation des enseignants en Aquitaine d'un tel choix, J. Mikulovic a été nommé directeur de l'ESPÉ d'Aquitaine sur un poste de PU créée à son intention par l'université de Bordeaux.

Pendant deux ans, ce directeur et l'ancien recteur ont ainsi tissé des alliances entre partenaires peu concernés par les Masters portés par l'ESPÉ, reprochant régulièrement aux élus des formateurs issus de l'IUFM d'Aquitaine d'être tournés vers le passé. Ils ont profité de ce contexte pour démanteler systématiquement les formations existantes, en abaissant drastiquement les volumes de formation mais également en déstabilisant les équipes pédagogiques, les services, en mena-

çant les uns jusque dans l'instance même du CE, en mettant sous pression les autres, mettant en difficulté tous ceux qui osaient émettre une opinion contraire à celle de la direction.

Ces alliances gouvernées par des enjeux de pouvoir de la recomposition universitaire aquitaine très éloignés des problématiques relevant de la formation des enseignants et par les tensions entre l'Université de Bordeaux (UB) et les universités partenaires, Université Bordeaux-Montaigne (UBM) et Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), ont toujours été réglées en dehors des CE qui ne servaient que de chambres d'enregistrement mais elles ne sont jamais parvenues en deux ans à définir un modèle économique : ainsi pendant deux ans les questions du financement des formations n'ont pas été discutées en CE mais n'ont pas non plus trouvé de solution.

Les formations portées par l'ESPÉ ont ainsi été peu à peu dégradées, le directeur utilisant l'absence de lisibilité des financements pour supprimer de nombreux postes BIATSS et enseignants, provoquant, outre des difficultés pour les étudiants, les départs de nombreux formateurs à la mutation ou à la retraite et le découragement de ceux qui restaient avec un nombre important d'entrevues à la médecine du travail. L'intersyndicale (CGT-FSU-SGEN) a plusieurs fois tenté d'alerter le Recteur de cette profonde dégradation des conditions de travail à l'ESPÉ d'Aquitaine et de la disparition progressive des personnels impliqués dans la FDE. Celui-ci nous a reçus trois fois mais sans jamais répondre à nos demandes.

Ainsi les représentants des formateurs, de même que les élus étudiants, n'ont jamais été entendus pendant deux ans et ont même dû subir en CE des propos vexatoires répétés. Cependant la situation a fortement évolué à l'occasion de la préparation du nouveau dossier d'accréditation lorsque l'administrateur provisoire de la COMUE a fait savoir que celle-ci ne pourrait accueillir l'ESPÉ comme l'indiquait le dossier d'accréditation. Les universités partenaires se sont rendu compte qu'elles avaient participé à un jeu de dupes : la direction a en effet indiqué sa volonté de ne pas ré-SPÉcter le dossier d'accréditation prévoyant l'intégration à la COMUE et l'UB a fait savoir qu'elle ne laisserait pas partir les personnels de l'ESPÉ vers une telle structure.

Les réactions d'UBM et dans une moindre mesure de l'UPPA n'ont pas été entendues, c'est pourquoi UBM et l'intersyndicale de l'ESPÉ se sont engagés dans la rédaction d'un dossier d'accréditation alternatif. Ce dossier alternatif écrit et finalisé entre les mois de novembre 2015 et janvier 2016 a reçu le soutien de nombreux formateurs (plus de 80 signataires) mais ni les entrevues avec le Recteur ni la rencontre entre le MENESR et les présidents d'universités n'ont permis qu'il soit pris en compte. Il n'a jamais été présenté en CE par le directeur, alors même que le dossier pré-

senté par la direction de l'ÉSPÉ et porté par l'UB est incomplet et reste muet sur la gouvernance et le budget de projet. La partie pédagogique n'a quant à elle, jamais reçu l'aval du conseil d'école dans sa version finalisée.

Dans cette ambiance de plus en plus délétère, tous les formateurs qui ont tenté de maintenir des formations de qualité sont peu à peu poussés à la démission ou écartés brutalement. Les personnels qui ont soutenu l'élaboration du dossier d'accréditation alternatif se voient attaqués directement pour l'avoir fait, en dépit de leur investissement et de leur compétence reconnus par tous, directeur compris. L'adhésion inconditionnelle à la politique de la direction est présentée par celle-ci comme la *conditio sine qua non* pour exercer des responsabilités pédagogiques et des missions d'intérêt général, ce qui scandalise de plus en plus de formateurs et d'étudiants et stagiaires qui mesurent la discrimination syndicale dont sont victimes ces collègues. Les élus étudiants qui ont assisté à nombre de ces attaques ont ainsi décidé de manifester leur désaccord avec ce mode gouvernance ainsi qu'avec le contenu du dossier d'accréditation présenté par la direction. À ce jour, une pétition initiée par les étudiants de l'ÉSPÉ (cf. observatoire-fde.fsu.fr) et dénonçant l'ensemble de ces pratiques et les projets de maquette de formation en cours d'élaboration et soutenant l'action de blocage des notes et des jurys initiée par l'intersyndicale a recueilli en moins d'une semaine près de 250 signatures. D'autres formes d'actions, plus démonstratives, seront décidées dans les semaines qui viennent pour faire entendre enfin la voix des usagers et formateurs unis dans leur volonté de ne pas laisser se poursuivre la destruction de la formation des enseignants en Aquitaine.

FORMATION DES ENSEIGNANT-ES : ELLE DOIT AUSSI ÊTRE CONTINUE... ET POURSUIVIE TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE !

Consacrée à la question de la formation continue, des personnels enseignants et des formateurs, la séance du comité de suivi (CS) des ÉSPÉ du 6 avril 2016 a plus donné le sentiment de viser l'organisation en urgence des opérations de communication – « *Assises pour la refondation* » (2-3 mai 2016) et « *Journée des ministres* » (24 mai 2016) – que la réalisation d'un bilan sérieux et concerté, construit avec les personnels, étudiants et stagiaires. Au-delà de l'affichage et de l'auto-congratulation dont certaines ÉSPÉ (pas toutes) ont pu faire la démonstration, les présentations de trois d'entre elles (Lille, Toulouse et Lyon) ont permis d'identifier des difficultés récurrentes, quelques pistes pour les surmonter, ont exposé des exemples de dispositifs qu'il serait sûrement intéressant de diffuser... avec les réserves qui s'imposent.

Des difficultés communes

- Comment construire un *continuum* de formation quand 80% des M1 formés dans une ÉSPÉ partent en M2 dans une autre académie ?

- Comment investir les licences et la préprofessionnalisation, en particulier quand l'ÉSPÉ « couvre » plusieurs universités, avec des parcours préprofessionnels en licence très hétérogènes ?

- Comment « adapter » les parcours quand la réalité des publics est très hétérogène et qu'il est de plus en plus reconnu que les parcours adaptés ne constituent pas l'exception...

La réflexion sur l'élimination des obstacles pratiques est encore embryonnaire...

Ont par exemple été mentionnées l'ouverture de l'ENT de l'université à toutes les adresses académiques pour faciliter la diffusion des informations, la nécessité d'un travail sur l'équilibre de la « balance » entre interventions des enseignants universitaires/académiques, l'intégration des heures de FC dans les services des enseignants universitaires. L'élaboration d'un modèle économique pour la FC est apparue nécessaire.

Au delà des éléments « vitrine », on a pu repérer lors des présentations quelques pratiques pertinentes dont d'autres ÉSPÉ pourraient s'inspirer tout en les discutant :

- création de groupe(s) de travail académique(s) pour l'élaboration des PAF, rassemblant ÉSPÉ et employeur [*dans lesquels il faudrait aussi inclure les personnels !*] ; nécessité de réfléchir au *continuum* entre académies puisque les recrutements se font dans certaines académies plus qu'ailleurs... [*ne serait-ce pas ce qu'on appelle un cadrage national... ?*] ;

- mise en œuvre d'actions de formation adossées à la recherche menées par l'ÉSPÉ à destination des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés sous forme de journées thématiques ouvertes, de recherches collaboratives, etc. ;

- actions de formation continue, y compris pour la préparation des certifications CAFIPEMF-CAFFA (initiation à la recherche, analyse de pratiques), pouvant donner lieu à validation d'ECTS dans le cadre d'une poursuite en master PIF [*avec exonération des droits d'inscription « formation continue » ?*].

Si ces pratiques semblent intéressantes à retravailler dans d'autres ÉSPÉ, les équipes sont en peine pour proposer des éléments d'évaluation, ne serait-ce que le chiffrage des bénéficiaires actuels.

On a en revanche assisté à une véritable provocation avec la proposition lyonnaise. Alors que le SNESUP revendique le renforcement des brigades de remplacement pour rendre une existence réelle à la FC 1^{er} degré, il a été proposé de mettre des M2 non admis en responsabilité pour remplacer les titulaires bénéficiant de formation continue.

Ainsi l'identification des besoins reste *inopérante* faute de vouloir remettre en cause l'architecture générale (position du concours, volume de stage en responsabilité, recrutement, moyens de remplacement...) et d'aborder la question des moyens. Le CS semble commencer à comprendre l'ampleur du problème tout en s'obstinant à essayer de le résoudre par des rustines ou par des lignes de fuite. Tout l'art consiste alors à parler – beaucoup –, y compris pour affirmer *dixit* D. Filâtre, président du CS, que « le stagiaire est fondamentalement *en apprentissage* et *non pas en exercice* » [*nous soulignons*] pour finalement s'en tenir aux recettes les plus « économiques », qui nient le principe même de l'accompagnement et les missions de l'ÉSPÉ.